

# Saffré. Le multi-accueil prêt pour la rentrée 2018

Modifié le 04/11/2017 à 00:01 | Publié le 27/10/2017 à 20:15

Écouter



Claire Théveniau (à gauche), présidente de la communauté de communes, au côté de Jocelyne Poulin, maire de Saffré, suivent l'avancée des travaux du futur multi-accueil. | Ouest-France

**Avec ses douze places, l'actuel multi-accueil pour la petite enfance est devenu trop exigü. Un nouveau bâtiment intercommunal est actuellement en construction.**

## Le projet

Afin de répondre à la demande des habitants du territoire, les élus communautaires de la Communauté des communes de la région de Nozay (CCRN) souhaitent implanter une nouvelle structure dédiée à l'accueil des jeunes enfants. La commune de Saffré a mis à disposition un terrain, à côté de l'école maternelle Jacques-Prévert, dans le parc du château, pour y construire ce bâtiment de plus de 290 m<sup>2</sup>. Il faudra attendre septembre 2018 pour son ouverture. Coût total de l'opération : 633 000 € HT, dont 70 % financés par la Caisse d'allocations familiales et l'État.

## Deux fois plus d'enfants accueillis

« L'établissement d'accueil du jeune enfant (dont le nom reste à trouver) pourra accueillir simultanément vingt enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Il proposera des accueils tous les jours avec des horaires à déterminer, mais qui seront sans doute plus larges que ceux de la halte actuelle (avant 8 h 30 et après 17 h 30) », explique Elisabeth Merlaud-Chaupitre, responsable du pôle services à la personne à la CCRN. Parmi les avantages de ce nouvel emplacement, « la proximité du château et de la médiathèque communautaire, l'accès facilité au jardin de Saffré, la complémentarité de l'école maternelle toute proche, détaille la responsable. Cela conforte une dynamique de pôle de services aux personnes, où les projets ne manqueront pas de se nourrir et de se développer. »

Une salle commune d'une surface de 50 m<sup>2</sup> est prévue pour être partagée entre les enfants du multi-accueil, les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde, mais aussi avec d'autres usagers. Un projet sera travaillé dès le début de l'année 2018.

Dans ce pôle petite enfance, les familles trouveront également un accueil du Relais petite enfance, qui permettra d'accueillir les parents employeurs ou en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels. En effet, des temps collectifs pourront prendre place dans une salle adaptée. Mais aussi des permanences administratives, où l'accompagnement de la vie professionnelle se poursuivra